

N°54, Juin/juillet/août 2023

Directrice de la publication : **Martine DAGUERRE**

Comité de rédaction : **Elodie BARON, Patricia DECERLE**

Impression municipale à 750 exemplaires.

Mairie de Conches sur Gondoire – Rue du Fort du Bois (77600)

Tél. : 01 64 02 26 17 accueil@conches-sur-gondaire.fr

Astrelite élus : 07.77.05.26.87

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h,

Le samedi de 9h à 12h.

site internet : www.conches-sur-gondaire.fr



Mairie de Conches sur Gondoire



[mairiedeconchessurgondaire](https://www.instagram.com/mairiedeconchessurgondaire)

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES VOUS DONNE RENDEZ-VOUS LE 17 JUIN

Conseil Municipal des jeunes



Le samedi 17 juin, lors de la fête de l'été, le Conseil Municipal des Jeunes sera présent et vous proposera :

- Le lancement d'un concours de blasons pour notre commune : le règlement du concours sera à votre disposition au stand du CMJ. Vos projets seront ensuite à transmettre en mairie, sous format papier ou numérique. Ils seront exposés le dimanche 10 septembre lors de la brocante, sur le stand du CMJ, et soumis à un vote. Les trois projets arrivés en tête seront présentés au CMJ et au Conseil municipal qui feront leur choix ensemble et pourront demander des modifications. Le dossier sera ensuite transmis à la Commission Nationale d'Héraldique, avant adoption finale par le Conseil municipal.
- Une collecte de pots de fleurs en terre cuite, vides et en bon état, destinés à des créations décoratives dans le village.



MARA-TRAIL DE MARNE ET GONDOIRE LE 11 JUIN



Le Marathon de Marne et Gondoire, rebaptisé Mara-Trail, parcourra les communes de l'agglomération le dimanche 11 juin à partir de 9 h.

Un grand moment sportif et festif (déguisements encouragés, sur le thème « années 70 »), pour différents niveaux, en solo ou en relais équipes ! Le parcours

arrivera à **Conches** au niveau du Haras des Sources depuis Chanteloup puis traversera la rue de la Jonchère.

Précisions sur <https://www.marneetgondaire-tourisme.fr/fr/fiche/6144555/sport-mara-trail-de-marne-gondaire/>



RÉUNION PUBLIQUE CŒUR DE VILLAGE LE 20 JUIN

Rendez-vous le mardi 20 juin à 20 heures au TOTEM - 6 avenue André Malraux à Lagny avec les programmistes d'Atelier 15 qui vous présenteront leur travail sur le cœur de village.



COMMENT ROULER DANS UN CHAUSSIDOU ?



Tel est le cas sur la partie fraîchement refaite de la rue du Fort du Bois.

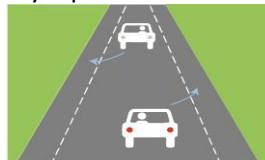
Les règles de circulation pour les automobilistes

En voiture, 3 cas de figure se présentent :

1 - La route est dégagée : je circule au centre de la chaussée.



2 - Un véhicule se présente en face : je me rabats sur la droite pour croiser le véhicule, tout en vérifiant qu'il n'y a pas de vélo sur la bande cyclable.



3 - Je croise un véhicule et il y a un vélo sur la bande cyclable : je me rabats à droite sur la bande cyclable, je reste derrière le vélo, j'attends que le véhicule soit passé pour doubler le cycliste. Une fois le cycliste doublé, si aucun véhicule ne se présente face à moi, je reste sur la voie centrale.



Les règles de circulation pour les deux-roues et les piétons

- **À vélo :** je circule à droite de la route derrière la ligne discontinue.
- **En scooter ou en cyclomoteur :** je peux circuler comme les vélos à droite de la route.
- **À moto :** je respecte les mêmes règles de circulation que les voitures.

A Conches, si le gros œuvre des chaussées a été réalisé, il reste encore à effectuer : marquage au sol, signalétique horizontale et verticale, chicane de ralentissement, coussin berlinois.

Les aménagements vont considérablement ralentir la circulation. Pour rappel, il est interdit de se stationner sur les voies vélos et sur les trottoirs.



LES SENIORS METTENT L'AMBIANCE

Ambiance conviviale au repas dansant des seniors, le 26 mai. Une cinquantaine de Conchois et Conchoises se sont rendus chez Gégène, à Joinville-le-Pont, en compagnie de Martine Daguerre et de quelques élus municipaux. Après le déjeuner, l'après-midi a vu de très belles performances sur la piste de danse, de la valse au twist et du tango au disco. Merci à toutes et tous pour leur présence chaleureuse !



PROCHAINES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



- Vendredi 9 juin 2023 à 19 heures,
- Jeudi 15 juin 2023 à 19 heures.



Une très importante panne internet affecte depuis samedi soir une grande partie de la commune. La réparation, qui ne dépend pas de la mairie, durera encore pendant quelques jours. En attendant, utilisez le PARTAGE DE CONNEXION entre votre téléphone portable et votre ordinateur. Si vous n'y parvenez pas, téléphonez à votre fournisseur d'accès (Bouygues, Free, Orange, SFR...) qui vous guidera.

TENNIS : STAGES D'ÉTÉ

TENNIS

STAGE



10 AU 13/07
17 AU 21/07
28 AU 01/09
2023

Pour tous renseignements, veuillez nous contacter au
06.50.06.09.66

10h-12h
Tennis

14h-16h
Multisports

Inter-temps
Multi-activités

**Enfants
de 5 à 12
ans**

De 8h30 à 18h

115€

TENNIS CLUB DE CONCHES

VRM

Pour plus d'informations pour ce stage, contacter
Violaine au 06 50 06 09 66.

Tennis de Conches



Êtes-vous prêt ? **180€**

STAGE ADOS

Du 26/06 au 30/06 et du 3/07 au 7/07
Du 28/08 au 1/09

- Un vélo
- Un casque
- Un certificat médical
- Une aisance aquatique

Pour toutes inscriptions, contactez nous au **0634632819**

VRM

Pour s'inscrire au stage, contacter Nathalie au
06 34 63 28 19.



VOTRE ENFANT EST EN CM1 CETTE ANNEE

Suite à une décision des Services scolaires du Département, son collège de rattachement sera le Collège des 4 Arpents - 7 Allée André Malraux dans les Hauts de Lagny.

Cette nouvelle sectorisation interviendra à partir de la rentrée de septembre 2024.

Pour les parents concernés, une réunion d'information aura lieu le mercredi 14 juin 2024 à 17h30 au collège des 4 Arpents.



SURVOL DE DRONES

Depuis quelque temps, nous avons pu assister à l'apparition de drones civils destinés à des fins professionnelles ou de loisir. Néanmoins, leur usage est soumis à des **règles très strictes** pour garantir la sécurité des vols et la **protection de la vie privée**.



Leur non-respect peut entraîner des poursuites civiles et pénales. Il est donc important de bien connaître vos droits et vos obligations lorsque vous souhaitez utiliser un drone. Il est vivement conseillé de faire appel à un avocat spécialisé en droit civil afin de s'informer et d'utiliser un drone en toute légalité. Quels sont les droits des utilisateurs ? Quelles sont les règles à respecter ? **À quels risques s'expose un utilisateur de drone ?**

Si un drone survole et/ou filme votre propriété, c'est au Commissariat qu'il faut le signaler.

NOUVELLE BOÎTE AUX LETTRES DEVANT LA MAIRIE



En attendant l'ouverture de l'agence postale à l'automne prochain, La Poste a installé une nouvelle boîte aux lettres juste devant la mairie : un emplacement plus pratique et sécurisé que celui de l'ancienne boîte, située de l'autre côté de la rue.

LOGEMENTS SOCIAUX : L'OPÉRATION DE L'ORME BOSSU DÉMARRE



Trois Moulins Habitat (groupe Polylogis) va commencer ce mois de juin les travaux de l'opération de 23 logements sociaux située 23 rue de l'Orme Bossu. La livraison est prévue en janvier 2025. Constituée d'appartements du 2 au 4 pièces, cette résidence est conçue par le maître d'œuvre AUSIA. Ce programme est certifié RT 2012 -10% et sera réalisé dans le cadre d'un chantier propre à faibles nuisances. Une boîte aux lettres sera mise à disposition à l'entrée du chantier pour toutes questions.

NAISSANCE DU JARDIN PÉDAGOGIQUE



Sous les mains expertes de Michèle et Michel Vivies, le futur jardin pédagogique prend forme en haut du terrain communal situé 28 rue du Châtelet. Ce nouvel espace permettra aux enfants de planter, de voir grandir et de récolter légumes, fleurs ou plantes aromatiques, dans un cadre naturel. Ouverture prévue au mois de septembre.

Vous avez la main verte et vous souhaitez contribuer à l'entretien de ce jardin potager ? Contactez accueil@conches-sur-gondoire.fr.

EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

NOUS N'AVONS PAS REÇU DE TEXTE CE MOIS-CI.

INTÉRESSÉ.E PAR UN LOGEMENT SOCIAL DANS CONCHES ?



Afin d'avoir accès à un logement dans notre village, n'hésitez pas à nous demander des informations. Déposez votre demande dès à présent sur le site www.demande-logement-social.gouv.fr et n'oubliez pas de la **renouveler chaque année**.

Les agents municipaux sont à votre écoute pour vous épauler dans cette démarche administrative si besoin.

ÉTAT-CIVIL



Nous présentons toutes nos condoléances aux familles et aux proches de :

- Mme Danièle CARLIER épouse BOSAL le 30/11/2022,
- M. Rodolphe DETHIÈRE le 17/02/2023,
- M. Michel CUGNIN le 08/03/2023,
- M. Jacques PASCAL le 19/03/2023.



Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés :

- M. Firmino FREIRE DA SILVA & Mme Paula MIRANDA ALVES le 27/05/2023.

